

Le rôle des Juifs dans le dessein divin du salut: un mystère sur lequel ont buté les cardinaux Daniélou et Ratzinger

Introduction

Celles et ceux qui me lisent régulièrement connaissent le jugement sévère que je porte sur l'état d'esprit de très nombreux chrétiens, en général, et d'une partie non négligeable des hauts dirigeants religieux de l'Eglise, en particulier, à l'égard du peuple juif. Il n'est pas rare, en effet, que je déplore des attitudes ou des propos que ma conscience me reprocherait d'occulter. Ils savent aussi les critiques acerbes, les moqueries, voire le mépris, que me vaut ma franchise à ce sujet. A mon corps défendant, tant mes initiatives en défense du peuple juif, que les agissements et les propos, de plus en plus nombreux et malveillants, de fidèles et d'hommes d'Eglise, en cette matière, ont fait de moi ce qu'on appelle aujourd'hui un « lanceur d'alerte ».

Des décennies d'expérience ont imprimé en moi la certitude que la racine profonde de cet antijudaïsme - devenu de plus en plus décomplexé et violent, à mesure que la propagande des ennemis d'Israël parvient à gagner les esprits et les cœurs à la thèse calomnieuse d'un Etat d'Israël voleur de territoires et traitant le peuple palestinien à qui ils sont censés appartenir sans discussion possible, comme la minorité blanche l'a fait de la majorité noire sous le régime d'apartheid d'Afrique du Sud - est théologique. J'en ai donné maintes illustrations dans mes articles et ouvrages antérieurs. Dans le présent article, je me focalise sur deux cas précis d'hommes d'Eglise, au demeurant fort respectables et savants, d'autant plus intéressants à analyser que leur bonne foi ne saurait être mise en doute. Je réserve à ma Conclusion les suggestions que je propose pour corriger ce qui peut l'être d'une situation aussi préjudiciable.

1. Le cas du cardinal Joseph Ratzinger ¹

On raconte que saint Augustin, évêque d'Hippone, en Afrique du Nord, se promenait un jour au bord de la mer, absorbé dans une profonde réflexion : il cherchait à comprendre le mystère de la Sainte Trinité. Il aperçoit tout à coup un jeune enfant fort occupé, allant et venant sans cesse du rivage à la mer : cet enfant avait creusé dans le sable un petit bassin et y puisait de l'eau avec un coquillage pour la verser dans son trou. Le manège de cet enfant intrigue l'évêque, qui s'approche. S'ouvre alors un dialogue que rapporte Augustin :

Que fais-tu là ?

Je veux mettre la mer dans mon trou.

Mais, mon petit, ce n'est pas possible ! La mer est si grande, et ton bassin est si petit !

C'est vrai. Mais j'aurai pourtant mis toute l'eau de la mer dans mon trou avant que vous n'ayez compris le mystère de la Sainte Trinité.

¹ On me pardonnera cette entorse à la chronologie, consistant à traiter - pour les besoins de la démonstration -, du cas de J. Ratzinger avant celui de J. Daniélou, qui lui est largement antérieur.

Sur ces paroles, l'enfant disparaît. Augustin réalise alors que c'est un ange qui a pris cette forme pour lui faire comprendre qu'il y a des mystères, c'est-à-dire des vérités divines, que l'esprit limité de l'homme ne pourra jamais parvenir à comprendre dans leur totalité.

Le récit est sans doute légendaire. Il est rapporté ici parce que telle est, *mutatis mutandis*, la mésaventure qui est advenue au cardinal Ratzinger, au cours d'une conférence donnée en 1994, dans laquelle il s'efforçait d'exposer, en termes rationnels, le dilemme auquel il était (et est sans doute toujours) confronté, en tant que prélat catholique, lorsqu'il tente, comme Augustin, de faire entrer la 'mer' de l'opposition doctrinale irréductible entre la foi juive et la foi chrétienne dans le 'bassin' limité de la théologie chrétienne.

Du fait de leur caractère exemplatif et de l'éminente fonction ecclésiale de leur auteur - qui, avant de devenir pape, était alors préfet de la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi -, j'en reproduis, ci-après, trois extraits ².

Le cardinal pose d'abord, sans ambages, la question-clé :

Même si nous savons qu'Auschwitz a été l'horrible expression d'une idéologie qui, non seulement a voulu détruire le judaïsme, mais a également haï, dans le christianisme, l'héritage juif et cherché à l'extirper, la question reste posée : quelle peut être la cause d'une telle hostilité historique entre ceux qui, en fait, devaient avoir une commune appartenance en raison de leur foi en un Dieu unique et de l'obéissance à sa volonté ? Cette hostilité tiendrait-elle à la foi même des chrétiens, à "l'essence du christianisme", à tel point qu'il faudrait s'écarter de ce cœur et nier le christianisme en son centre, si l'on veut arriver à une véritable réconciliation ?

Il évoque ensuite le noyau même de l'opposition irréductible entre les deux confessions de foi :

La confession de Jésus de Nazareth comme Fils du Dieu vivant, et la foi dans la Croix comme rédemption de l'humanité, signifient-elles une condamnation explicite des juifs, comme entêtés et aveugles, comme coupables de la mort du Fils de Dieu ? *Se pourrait-il que le cœur de la foi des chrétiens les contraigne à l'intolérance, voire à l'hostilité à l'égard des juifs et, à l'inverse, que l'estime des juifs pour eux-mêmes, la défense de leur dignité historique et de leurs convictions les plus profondes, les obligent à exiger des chrétiens qu'ils renoncent au cœur de leur foi et donc, requièrent semblablement des juifs qu'ils renoncent à la tolérance ? Le conflit est-il programmé au cœur de la religion et ne peut-il être résolu que par la répudiation de ce cœur ?*

À ces questionnements radicaux, le cardinal Ratzinger répond en écartant d'abord comme insuffisantes les réductions historicisantes ou faussement œcuméniques, soucieuses d'arrondir les angles et de masquer les difficultés en prétendant rapprocher des positions religieuses inconciliables, et ce aux dépens du respect des contenus de foi des deux religions. Il propose ensuite des réponses tirées du *Catéchisme de l'Église Catholique*, lequel, ainsi qu'il le précise, exprime adéquatement la foi de cette dernière. Outre la relative difficulté de l'exposé, il va sans dire que le juif aura bien du mal à reconnaître sa foi dans les cinq grandes pages

² Israël, l'Église et le monde : leurs relations et leur mission, selon le Catéchisme de l'Église Catholique. Conférence du cardinal Ratzinger, reproduite dans *La Documentation catholique*, n° 2091, du 3 avril 1994, p. 324.

énumérant, au fil de ce que l'on peut bien appeler une "catéchèse doctrinale", une longue théorie d'arguments entièrement catholiques et presque exclusivement christologiques, qu'il serait trop long de rapporter ici. Hormis quelques points positifs déjà connus, comme le rappel de la doctrine du Concile de Trente, selon laquelle ce sont les péchés de l'humanité qui ont causé la mise en croix du Christ, et la négation énergique d'une condamnation des juifs pour la mise à mort de Jésus, la conférence tourne court sans que soit apporté même un début de réponse aux graves questions soulevées. Tout l'exposé a consisté en un résumé de la doctrine du *Catéchisme*. Le cardinal en convient d'ailleurs lui-même ³ :

La présentation de la doctrine du Catéchisme [...] a pris plus de temps que je le prévoyais. *Je ne puis donc tirer de conclusions détaillées quant à la mission des juifs et des chrétiens dans le monde moderne sécularisé.* Je pense néanmoins que cette tâche fondamentale est devenue, dans une certaine mesure, plus claire, sans qu'il me soit besoin de l'aborder directement. Juifs et chrétiens doivent s'accepter les uns les autres dans leur mutuelle réconciliation, sans dédaigner ou renier leur foi, mais à partir de la profondeur même de cette foi. Dans leur mutuelle réconciliation, ils doivent devenir une force pour la paix, dans et pour le monde. En témoignant du Dieu unique, qui ne peut être adoré que dans l'unité de l'amour de Dieu et du prochain, ils doivent ouvrir la porte sur le monde pour ce Dieu, afin que sa volonté soit faite, sur la terre comme au ciel, « afin que son règne vienne ».

Paroles édifiantes, certes. Mais sans prise sur la réalité, car dépourvues de la moindre ébauche de réponse aux grandes et vraies questions émises d'entrée de jeu et qui eussent mérité mieux que cette conclusion, aussi parénétique que hâtive. Le seul mérite de cette communication est d'avoir exprimé sans équivoque ce que l'on peut bien appeler le contentieux doctrinal entre les deux confessions de foi.

Tel qu'il est formulé par Joseph Ratzinger, ce contentieux paraît irréductible. Et, en tout état de cause, les analyses du cardinal sont insuffisantes pour répondre aux objections d'auteurs, dont la théologie du judaïsme est restée résolument anticonciliaire ⁴.

2. Le cas du cardinal Jean Daniélou

En 1973, le cardinal Jean Daniélou (1905-1974) avait sévèrement critiqué le « nouveau regard » des évêques de France sur le peuple juif comme relevant d'une « *nouvelle théologie qui s'attaque au fondement de la foi chrétienne* » ⁵:

Une phrase nous inquiète dans le texte du Comité, où il est parlé « d'un nouveau regard des chrétiens sur le peuple juif, non seulement dans l'ordre des rapports humains, mais aussi dans l'ordre de la foi ». C'est cela précisément que nous ne

³ *Ibid.*, p. 329.

⁴ Je me limite ici à deux auteurs qui se sont montrés, au fil de leurs publications, résolument hostiles à une 'réhabilitation théologique' du judaïsme, et surtout à une reconnaissance de la valeur du judaïsme actuel et de ses pratiques comme ayant une quelconque valeur en matière de salut : Denise Judant, d'abord, voir, entre autres : *Jalons pour une théologie chrétienne d'Israël*, Paris 1975 ; André Paul ensuite, voir, entre autres : *Leçons paradoxales sur les juifs et les chrétiens*, Paris 1992. Pour le document épiscopal, voir *L'attitude des chrétiens à l'égard du judaïsme. Orientations pastorales du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme*.

⁵ Voir l'article de presse intitulé « L'Église devant le judaïsme », *Le Figaro*, 28-29 avril 1973. Reproduit dans *La Documentation Catholique*, LXX, Paris, 1973, pp. 620-621.

pouvons pas faire. *Nous n'avons pas le droit de changer la foi.* Cela dit, nous sommes d'autant plus libres pour reconnaître les valeurs religieuses d'Israël [...] Mais *c'est absolument autre chose que de dire, comme le fait le texte, qu'il y a aujourd'hui « une mission propre du peuple juif dans le dessein de Dieu ».*

Il est à peine besoin de rappeler que les deux "bêtes noires" du théologien Daniélou, à savoir, l'affirmation de l'irrévocabilité de l'ancienne Alliance, et l'existence d'une place spécifique et d'une mission inaliénable, propres au peuple juif, dans le dessein de Dieu, sont aujourd'hui des propositions communément admises par les organes officiels catholiques de dialogue religieux entre catholiques et Juifs. La première a été émise par le pape Jean-Paul II dans son discours de Mayence, en 1980 ⁶, en ces termes : « *le peuple de Dieu de l'Ancienne Alliance, qui n'a jamais été révoquée* », et elle a été reprise avec éloge par un important document magistériel de 1985, destiné à contribuer à une meilleure connaissance chrétienne du peuple juif ⁷. Quant à la seconde, elle figure, sous différentes formes et avec quelques nuances, dans plusieurs documents pastoraux publiés par l'Église catholique, ainsi que par diverses Églises chrétiennes.

Malgré les tentatives de certains pour repousser à la marge doctrinale de l'Église cette réflexion théologique novatrice sur la place du peuple juif dans le dessein salvifique de Dieu, on peut estimer que, si la déclaration papale évoquée ci-dessus ne sonnait pas le glas de la "théorie de la substitution", elle en constituait tout de même, et en attendant mieux, l'antidote le plus efficace alors. Et pour filer la métaphore, on ne pouvait que souhaiter une large diffusion de ce "vaccin" contre la tendance au "rejet" du mystère d'Israël. En effet, même si elle eût gagné à tenir davantage compte du charisme magistériel de dispensation de la vérité, la réaction évoquée plus haut apparaît comme la preuve *a contrario* de la puissance fécondatrice contenue dans la déclaration du défunt pape Jean-Paul II. À l'instar d'un processus séminal, il est fatal que ce germe de développement doctrinal déclenche une réaction de rejet. Il faudra du temps à la matrice de l'Église pour faire place au nouveau venu. Mon sentiment est que, passées les premières indispositions, la gestation ira à son terme. Et, pour changer de métaphore, plaise à Dieu que les zélés arracheurs d'ivraie hétérodoxe (cf. Mt 13, 29) n'arrachent pas en même temps le bon grain de ce développement doctrinal légitime, mais qu'au contraire ils le laissent prendre racine et mobilisent tous les éléments nourriciers de l'Écriture et de la Tradition, susceptibles de l'approfondir, de le faire mûrir, et de lui donner théologiquement corps, bref, de l'intégrer dans le terreau doctrinal de l'Église.

Une autre leçon - plus spirituelle, et même théologique -, se dégage de l'échec patent des cardinaux Ratzinger et Daniélou à intégrer dans leur théologie l'irréductible altérité de la foi juive et l'irrévocabilité de la vocation du peuple « *à qui appartiennent l'adoption filiale, la gloire, les alliances, la législation, le culte, les promesses et les patriarches* » (Rm 9, 4-5). Dans cette affaire, je dirais que le Cardinal Ratzinger a péché, véniellement, par excès de rationalité, et le cardinal

⁶ Voir ma monographie consacrée à ce sujet : « Caducité ou irrévocabilité de la première Alliance dans le Nouveau Testament? A propos de la "formule de Mayence" » ; elle a été publiée par la revue *Istina*, XLI (1996), pp. 347-400.

⁷ Notes pour une correcte présentation des Juifs et du Judaïsme dans la prédication et la catéchèse de l'Église catholique. I, 3. « Le Saint Père a présenté cette réalité permanente du peuple juif, avec une remarquable formule théologique, dans son allocution aux représentants de la communauté juive de l'Allemagne Fédérale à Mayence, le 17 novembre 1980 : "le peuple de Dieu de l'Ancienne Alliance, qui n'a jamais été révoquée". »

Daniélou, plus gravement, par excès d'incrédulité. À tous les deux s'applique, par analogie, le constat de l'apôtre Paul face à l'incrédulité des Juifs contemporains de Jésus à l'égard de sa prétention messianique : « *Ils ont buté contre la pierre d'achoppement* » (cf. Rm 9, 32). Si, jadis, cette pierre fut Jésus de Nazareth, on peut dire, par accommodation ⁸, qu'aujourd'hui, c'est le peuple juif, dont le destin dans le plan de salut de Dieu est, au témoignage de Paul lui-même, un « *mystère* » :

Rm 11, 25-27 : Car je ne veux pas, frères, vous laisser ignorer *ce mystère*, de peur que vous ne vous complaisiez en votre sagesse : un *endurcissement* est advenu à une partie d'Israël, jusqu'à ce que soit entrée la *plénitude des nations*, et ainsi *tout Israël sera sauvé*, comme il est écrit : De Sion viendra le Libérateur, il ôtera les *impiétés* du milieu de Jacob. Et voici quelle sera mon alliance avec eux lorsque *j'enlèverai leurs péchés*.

Excursus à propos d'un ouvrage consacré à Jean Daniélou

Je crois utile de citer ici, dans ce contexte, l'extrait suivant de la recension d'un ouvrage éclairant ⁹:

Après la proclamation de la déclaration *Nostra Aetate*, le 28 octobre 1965, et peut-être aussi à cause des événements de 1968, alors que s'enclenche officiellement un changement dans les relations entre les communautés juive et catholique, des réticences se font jour. Cette évolution est particulièrement sensible lorsque, le 16 avril 1973, la Conférence épiscopale française publie *L'attitude des chrétiens à l'égard du judaïsme. Orientations pastorales du Comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme* ¹⁰, document qui précède une publication du Vatican sur le même thème ¹¹. Ce texte affirme « la vocation permanente du peuple juif » et proclame que « le judaïsme doit être regardé par les chrétiens [...] comme une réalité vivante à travers le temps » : il s'agit donc d'éliminer toutes les « représentations caricaturales et indignes » du Juif, et notamment celle du Juif « décide », ces « qualifications infamantes » qui ont été l'enjeu de nombreux débats pendant le concile et que l'Église de France reconnaît ici comme étant à l'origine de vaines souffrances. Le texte aborde aussi la question du « retour du peuple juif sur "sa" terre », et ceci à un moment critique dans l'histoire du Proche-Orient où l'attaque israélienne au Liban Sud contre un camp de réfugiés ¹² est condamnée par le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. Ce texte novateur pour les relations entre les Juifs et les

⁸ Allusion à ce que les théologiens appellent « sens accommodatice ».

⁹ Il s'agit de *Jean Daniélou, les Juifs et la Shoah*, de Paule Berger-Marx ; le passage cité ici est extrait du chapitre « Le temps des réticences théologiques », de la recension de l'ouvrage dans *Revue d'Histoire de la Shoah* 2010/1 (N° 192), pages 79 à 100.

¹⁰ Texte intégral reproduit sur le site Jewish-Christian Relations, sous le titre « Des orientations pastorales inspirées par Nostra Aetate ».

¹¹ Publiée, le 3 janvier 1975, et reproduite dans l'ouvrage de Bernard DUPUY et Marie-Thérèse HOCH, *Les Églises devant le judaïsme. Documents officiels 1948-1978*, Paris, Cerf, 1980, pp. 171-180. Elle figure sur le site du Vatican, sous le titre « Orientations et suggestions pour l'application de la déclaration conciliaire Nostra Aetate ».

¹² Allusion au massacre de Sabra et Chatila, attribué alors calomnieusement, par quelques sources, à l'armée israélienne, alors qu'il fut perpétré par des miliciens des phalanges chrétiennes libanaises ; ce qui n'empêcha pas une commission israélienne de reconnaître une responsabilité indirecte d'A. Sharon et de hauts gradés israéliens de l'Etat-major.

catholiques provoque des réactions contradictoires, aussi bien dans les milieux conservateurs, très attachés à la présence chrétienne sur les Lieux Saints, que dans les milieux tiers-mondistes, plus sensibles à la situation des réfugiés palestiniens qu'à celle des Israéliens. Dans *Le Figaro* du 28-29 avril 1973, Jean Daniélou fait alors paraître un article très critique sous le titre « L'Église devant le judaïsme ». L'analyse de ses réticences peut aider à comprendre les limites du changement de regard de l'homme d'Église à l'égard des Juifs. Pour lui, l'intention du Comité est excellente : il s'agit de « combattre les germes d'antisémitisme, dont une certaine présentation du message chrétien peut être la source ». Le document présente également, à son sens, certaines remarques « judicieuses » concernant l'opposition entre « judaïsme et christianisme comme religion de crainte et religion d'amour », le rapport entre persécutions des Juifs et châtement, la représentation des pharisiens hypocrites. Mais il énonce deux critiques :

En premier lieu, en donnant à l'État d'Israël une signification théologique, [le Comité] crée une confusion dangereuse entre domaine politique et domaine religieux, cette confusion même que le concile Vatican II a voulu dissiper dans son texte sur la liberté religieuse. [...]

D'autre part, le texte s'engage dans une théologie contestable du rôle actuel du peuple juif dans l'histoire du salut.

Il explique sa position en ces termes :

Le peuple juif a été le peuple élu durant deux millénaires, en vue d'une mission qu'il avait à accomplir. Mais cette élection était provisoire, au sens où il était appelé à ne pas la retenir jalousement, comme un privilège exclusif, mais à la partager avec tous les peuples. [...] Il est faux de parler encore aujourd'hui d'une élection particulière du peuple juif. Et c'est, par-dessus le marché, la meilleure manière de ressusciter l'antisémitisme.

La phrase qui inquiète Jean Daniélou est celle où il est question « d'un nouveau regard des chrétiens sur le peuple juif, non seulement dans l'ordre des rapports humains, mais aussi dans l'ordre de la foi », car « nous n'avons pas le droit de changer la foi ». Il s'inscrit en faux contre « une mission propre au peuple juif dans le dessein de Dieu » qui existerait aujourd'hui, et en conclut que le dialogue des Juifs et des chrétiens a tout à gagner d'« une franchise [...] saine », accompagnée certes « du respect et de l'amour des personnes ».

Cette prise de position est souvent mise en parallèle avec les tensions provoquées, à l'intérieur de l'Église catholique, par les applications maladroites du concile Vatican II, les frictions internationales en Afrique et au Proche-Orient qui mettent en cause Juifs et Arabes, les hésitations du Saint-Siège dans ses relations avec l'État d'Israël et la pression des communautés chrétiennes du Moyen-Orient. Les peurs devant les remises en question de l'autorité, y compris celle des Églises, cristallisées autour des manifestations paroxystiques de 1968, entraînent des réactions de repli. Il est difficile de discerner si les critiques exprimées par Jean Daniélou relèvent de ces peurs ou de convictions bloquées de l'ordre de la foi, sur lesquelles l'impact de la Shoah n'a pas prise.

Conclusion

Le moment est venu pour moi de formuler, comme je l'annonçais dans mon Introduction, « les suggestions que je propose pour corriger ce qui peut l'être de cette situation aussi préjudiciable ».

D'emblée, il doit être clair qu'il faudra plus que les quelques lignes de cette Conclusion pour venir à bout de la tâche de manière satisfaisante, comme je le ferai, avec l'aide de Dieu, dans un écrit spécifique que je me propose de rédiger à ce sujet. Je vais tout de même tenter de synthétiser ma pensée à ce propos dans ses grandes lignes, quitte à devoir la nuancer et l'explicitier ultérieurement.

Comme le savent fort bien les spécialistes que l'air du temps n'influence pas (il y en a encore, fort heureusement !), la théologie chrétienne du peuple juif est loin d'être mature. Elle est même carrément déficiente sur certaines questions qui constituent pour la foi chrétienne un véritable tabou, et, en particulier, celles du Messie et du salut des Juifs qui ne croient pas à la messianité - et encore moins à la divinité - de Jésus.

A défaut de pouvoir entrer dans les détails, voici ma suggestion globale. On voudra bien ne pas s'offusquer de son caractère abrupt : il ne peut en être autrement, puisqu'il s'agit de résumer en quelques lignes le changement radical d'état d'esprit et de comportement que nécessite la mise en œuvre de la véritable métanoïa ¹³ qu'exige l'entreprise.

On sait qu'il n'est pas possible de connaître quelqu'un sans être au fait de son histoire personnelle, des péripéties majeures de son existence, sans avoir entendu, de sa bouche ou de celles de témoins dignes de foi, ce qu'il a dit et écrit de lui-même, et, s'il s'agit d'un auteur, sans avoir pris connaissance d'une partie au moins de ses écrits. De même, il est impossible, à moins d'une grâce particulière, d'entrer dans le mystère du peuple juif, dont tant les Ecritures Saintes qu'une masse énorme d'autres écrits ont relaté et critiqué, au fil des siècles, l'histoire et le comportement, sans en prendre connaissance et les étudier au moins dans leurs grandes lignes.

Si des chrétiens s'imaginent encore qu'ils parviendront, *sans le peuple juif*, au salut, dont Paul affirme qu'il n'est acquis qu'en espérance ¹⁴, ils se trompent lourdement. C'est oublier que l'extension de la rédemption aux non-Juifs, grâce au sang du Christ, ne modifie en rien le dessein initial et immuable de Dieu sur ce peuple qui, pour reprendre les termes de l'Ecriture, est son « bien propre » ¹⁵.

¹³ Au sens de changement radical d'état d'esprit et de comportement, résultant d'une prise de conscience, nouvelle et novatrice, d'une réalité et/ou d'une situation qui ne nous avait jamais posé problème auparavant. Pour en savoir plus sur ce terme grec, voir l'article « Metanoïa » de Wikipédia.

¹⁴ Paul est écrit, en effet : « Car c'est *en espérance* que nous sommes sauvés » (Rm 8, 24).

¹⁵ Je fais allusion à l'expression biblique « 'Am s'egulah », malheureusement méconnue des chrétiens et de la majorité des théologiens. Voir mon article détaillé : « 'AM SEGULAH, De l'« économie » particulière au peuple juif dans le dessein de salut de Dieu (MàJ 20.03.19) ».

C'est également ne tenir aucun compte de l'affirmation du même Paul, selon laquelle,

« *des deux [peuples]* » [le Christ] *a fait un* ». (Ep 2, 14).

© Menahem R. Macina

Texte mis en ligne sur Academia.edu, le 25 mars 2019

Version corrigée et mise à jour, le 27 mars 2019